

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Préqualification

Se préparer aux métiers de la forêt et de l'élagage

Formation par alternance

MFR Pointel

Métiers de la forêt et de l'élagage

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes et adultes ayant quitté le système scolaire depuis plus de 9 mois.

PRÉREQUIS

- Participer à une réunion d'information collective avec les prescripteurs (Mission Locale, Pôle Emploi),
- Disposer de bonnes capacités physiques, ne pas avoir de contre-indications médicales,
- Être en capacité d'exprimer ses motivations et disposer d'une représentation réaliste de la filière forestière et arboricole.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réalisation de chantiers pédagogiques en milieu forestier ou arboricole,
- Visites techniques et visites d'entreprises professionnelles,
- Accompagnement collectif et personnalisé des stagiaires via des entretiens et bilans.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- BPA Travaux forestiers dans les spécialités suivantes : Travaux de sylviculture, Travaux de bûcheronnage ou Conduite de machines forestières ,
- CS Arboriste Élagueur,
- Bûcheron(ne), ouvrier(ère) forestier(ère), assistant(e) grimpeur.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Acquérir des compétences techniques,
- Se former à la sécurité (SST, Permis tronçonneuse),
- Être autonome, faire évoluer son projet professionnel et préparer son insertion,
- Intervenir en prenant compte des aspects écologiques, sociaux et économiques.





Métiers de la forêt et de l'élagage

DURÉE

- 210 h à la MFR
- 140 h en entreprise

DÉLAI D'ACCÈS et DATES

- Délai d'accès à la formation de janvier à décembre
- Début de formation en septembre

TARIFS

Consulter la fiche tarifaire sur notre site internet à la rubrique :
www.mfr-pointel.fr/nos-formations/

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Apports théoriques en présentiel et expérimentiel via l'alternance,
- Réalisation de chantiers pédagogiques,
- Visites techniques et visites d'entreprises professionnelles,
- Accompagnement collectif et personnalisé des stagiaires via des entretiens et bilans.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation vise à accompagner des personnes vers une transition professionnelle par le retour à l'emploi direct ou la poursuite de formation.

Elle favorise le retour à l'emploi vers les métiers du domaine forestier (sylviculteur, bûcheron, conducteur d'engins forestiers) ou des espaces ruraux ou sites naturels sensibles (agent d'entretien public ou privé) et de l'arboriculture ornementale (assistant grimpeur en entreprise d'élagage).



Métiers de la forêt et de l'élagage

LIEU(X)

Cours, Hébergement et restauration sur le site de la MFR de Pointel :

20 rue du château 61220 POINTEL

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nom et coordonnées du référent handicap :

Laurence Maury Tél : 02 33 66 00 64

Cette formation est accessible aux jeunes en situation de handicap. Contacter notre référente Handicap afin de connaître les procédures d'adaptation possibles.

CONTACT MFR

02 33 66 00 64

mfr.pointel@mfr.asso.fr

Mise à jour Janvier 2023

